

Lycée français Jean renoir

établissement géré par / Schulträger
l'AEFE
Agence pour
l'Enseignement
Français

LIVRET D'ACCUEIL des parents du Primaire





LIVRET D'ACCUEIL DES PARENTS DU PRIMAIRE

Sommaire

Préambule : le mot du Proviseur

- 1. L'école primaire du Lycée Jean Renoir
- 2. La communication au Lycée Jean Renoir
- 3. La pédagogie au Lycée Jean Renoir
- 4. Les lieux de vie au sein de l'école
- 5. Le Lycée Jean Renoir, un EGD, son statut, ses instances

Table des matières

Mot du Proviseur

En cette période de rentrée, nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux élèves et leurs familles arrivés à Munich et une excellente rentrée au Lycée Jean Renoir.

Ce livret d'accueil est un document riche en informations pratiques, pour faciliter vos démarches et vous accompagner dans la découverte du nouvel environnement scolaire de vos enfants.

Vous y trouverez notamment le fonctionnement du LJR au quotidien, les coordonnées des différents services et personnels avec lesquels vous serez régulièrement en contact et nombreux liens vers des documents importants pour votre organisation.

Au nom de toutes mes équipes, permettez-moi de vous souhaiter à vos enfants et à vous-mêmes une excellente année scolaire dans notre établissement, qui fêtera ses 70 ans au printemps prochain.

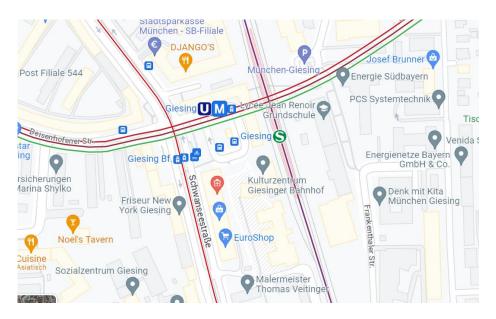
Que cette année soit synonyme d'épanouissement et de réussite pour tous.

Alain HOUILLE - proviseur

1. L'école primaire du Lycée Jean Renoir

a. Accès

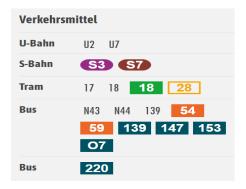
Le site du primaire (de la Toute petite section au Cours Moyen 2) se situe dans le quartier de Giesing, au sud de Munich.



b. Transports scolaire, carte de transport MVV

Transports en commun: La carte MVV (Münchner Verkehrs-und Tarifverbund) est gratuite pour les élèves de l'élémentaire. Pour plus de détails, veuillez cliquer sur ce lien : https://www.lycee-jean-renoir.de/informations-pratiques/transport-des-eleves/transport-scolaire-au-primaire/

Voici la liste des moyens de transport publics desservant le site de Giesing : Station Giesing Bahnhof



Ramassage scolaire: ce service, offre trois formules:

- Soit aller et retour,
- Soit un aller
- · Soit un retour

Ces formules sont réservées aux élèves du CP au CM2

Pour inscrire son enfant aux services des bus scolaires, il convient de prendre impérativement contact avec le prestataire ci-dessous. Seul, ce dernier pourra répondre à vos questions et confirmer votre inscription à ce service.

Merci de contacter la coordination des bus scolaires KLESSINGER

E-mail: clio.klessinger@gmail.com

Fax: +49 (0)89 664 009

Téléphone: +49 (0)89 664 775

Par voie postale: Coordination Klessinger, Oertlinweg 1, 81543 München

Arrivée par moyen de transport personnel :

- Si vous venez en voiture, et vous vous devez accompagner votre enfant dans la classe, n'ayant pas de dépose-minute, nous vous conseillons de vous garer dans les rues des alentours.
- Si vous venez à **vélo**, vous avez la possibilité de le déposer le temps d'accompagner votre enfant en classe, sur le parking cyclable réservé à cet effet près de la station de métro.

c. Horaires et accueil

L'école ouvre ses portes à 8h pour les refermer à 17h du lundi au vendredi, selon le calendrier scolaire défini (https://www.lycee-jean-renoir.de/informations-pratiques/calendrier-scolaire/)

En maternelle, votre enfant que vous accompagnez le matin à l'ouverture de l'établissement, est accueilli directement dans sa salle de classe par l'enseignante française et l'*Erzieherin*, après le passage au vestiaire.

A partir de 14h00, selon votre choix de sortie quotidienne que vous aurez sélectionné au moment de l'inscription, l'élève rejoint le groupe de l'après-midi, les enseignants étant relayés par une nouvelle équipe d'*Erzieherin* et de *Kinderpflegerin*. L'après-midi se déroule sur le modèle allemand du Kindergarten et sera ponctuée de jeux libres et / ou éducatifs, à l'extérieur comme à l'intérieur, de goûter, voire de sieste pour les plus jeunes. En fin d'après-midi, vous venez chercher votre enfant dans la salle de classe ou de groupe auprès de l'éducatrice, selon l'heure de sortie que vous aurez, au moment de l'inscription, choisie.

Vous trouverez les détails sous le lien https://www.lycee-jean-renoir.de/vie-de-letablissement/vie-de-letablissement/vie-de-letablissement/vie-de-letablissement/apres-midi-en-maternelle/

Les jours suivants la rentrée scolaire, en passant par l'entrée principale, vous déposerez votre enfant entre 8h et 8h30 toujours dans sa salle de classe.

En élémentaire, vous trouverez les détails sous le lien : https://www.lycee-jean-renoir.de/pedagogie/elementaire/

A compter du 2ème jour d'école, les élèves entrent seuls dans la cour, le portail étant ouvert entre 8h et 8h10. Ils sont pris en charge par les enseignants.

d. Rentrée des classes

Le jour de la rentrée, l'accueil des élèves est organisé différemment.

En élémentaire, l'élève est accueilli avec ses parents dans la cour de récréation selon les horaires précisés sur le site (lien à inclure). Les listes de classe sont consultables sous le préau. Chaque parent accompagne son enfant jusqu'au point de regroupement de sa classe.

Les parents des élèves du cours préparatoire sont invités à accompagner leur enfant dans la salle de classe pour selon la tradition allemande, le rite du *Schultüte* (durée environ 1 heure).

En maternelle, l'accueil est échelonné selon les horaires communiqués sur le site (lien à inclure). Vous entrerez par le portail près de la station de métro, dans la cour. Les listes de classe sont affichées dans la cour des maternelles. Selon les informations qui y seront stipulées, vous accompagnerez votre enfant dans sa salle de classe.

Une réunion d'information sera organisée après la rentrée des classes. La direction vous présentera, en première partie, l'établissement. La seconde partie consiste à rencontrer les enseignants dans la salle de classe. A l'issue de cette réunion, vous élisez le représentant des parents d'élèves de la classe. Les dates de ces rencontres sont précisées sous le lien suivant [ici]

Les fournitures scolaires :

Vous trouverez la liste sous le lien suivant : https://www.lycee-jean-renoir.de/informations-pratiques/fournitures-scolaires/fournitures-au-primaire/.

Elles sont à apporter le jour de la rentrée.

e. Autorisation de sortie, retard et absence

Sortie exceptionnelle anticipée : message à <u>primaire@lycee-jean-renoir.de</u> en précisant dans l'objet le nom et la classe, et en indiquant dans le message l'heure et le motif. Votre enfant présentera à la loge son *Bon de sortie* sans lequel il ne pourra quitter l'établissement.

Absence: message à <u>primaire@lycee-jean-renoir.de</u> en précisant le motif de l'absence (maladie, suivi médical, fête religieuse, événement familial).

- Si votre enfant n'est pas excusé, le secrétariat vous appellera pour s'assurer qu'il est bien à la maison.
- Aucune autorisation d'absence pour départ anticipé en vacances ne sera délivrée. (cf. BaySchulordnung). La scolarisation étant obligatoire, il est rappelé que les parents doivent respecter le calendrier scolaire.
- Si vous voyagez lorsque les vacances du LJR ne sont pas concomitantes avec celles du
 calendrier scolaire bavarois, pensez à prendre avec vous l'attestation de scolarité de votre
 enfant. Avec le lien vers le calendrier scolaire sur le site, elle vous servira de pièce justificative
 lors d'un contrôle de police.
- Pour toute absence autre que médicale, voir le règlement intérieur <a href="https://www.lycee-jean-renoir.de/de/schulleben/schulleben-kindergarten-und-grundschule/schulleben/schulleben-kindergarten-und-grundschule/schulleben-kindergarten-und-grundschule/schulleben-kindergarten-und-grundschule/schulleben-kindergarten-und-grundschule/schulleben-kindergarten-und-grundschule/schulleben-kindergarten-und-grundschule/schulleben-kindergarten-und-grundschule/schulleben-kindergarten-und-grundschule/schulleben-kindergarten-und-grundschule/schulleben-kindergarten-und-grundschule/schulleben-kindergarten-und-grundschule/schulleben-kindergarten-und-grundschule/schulleben-kindergarten-und-grundschule/schulleben-kindergarten-und-grundschule/schulleben-kindergarten-und-grundschule/schulleben-kindergarten-und-grundschule/schulergarten-und-grundschule/schulergarten-und-grundschule/schulergarten-und-grundschule/schulergarten-und-grundschule/schulergarten-und-grundschule/schulergarten-und-grundschule/schulergarten-und-grundschule/schulergarten-und-grundschule/schulergarten-und-grundschule/schulergarten-und-grundschule/schulergarten-und-grundschule/schulergarten-und-grundschule/schulergarten-und-grundschule/schulergarten-und-grunds

Retard : un élève en retard entre par l'entrée principale et se présente à la loge où son nom est inscrit sur le registre dédié. Si le retard est prévu (suivi médical, par ex), il doit être signalé au secrétariat et à l'enseignant. Si les retards non justifiés se répètent, la direction se mettra en relation avec la famille.

Rappel: à l'élémentaire, l'enfant quittant l'école à 14h05 (après les enseignements), 15h, 16h ou 17h (après l'étude) est à nouveau sous la responsabilité de ses parents. Si vous venez le récupérer devant l'entrée, convenez avec lui de ce qu'il devra faire si vous êtes en retard.

f. Règlement intérieur

Ce règlement intérieur s'appuie sur le règlement scolaire bavarois.

Aux règles de vie en collectivité s'ajoutent le respect du matériel mis à disposition, celui des locaux dans lesquels chacun travaille et de l'espace environnant qui contribue à la qualité de la vie.

Les valeurs qui régissent la communauté que constitue l'école sont fondamentalement humanistes : respect et valorisation des individus, tolérance, confiance dans la capacité de chacun à progresser.

Chaque membre de la communauté scolaire se doit de respecter ce règlement. L'inscription ou la réinscription d'un élève au LJR vaut adhésion sans réserve à ce règlement.

Il doit être signé conjointement par les parents et les élèves en début d'année après le 1er conseil d'école. Pour le consulter : https://www.lycee-jean-renoir.de/de/schulleben/schulleben-kindergarten-und-grundschule/schulordnung-primaire/

g. Infirmerie

L'infirmière scolaire est présente à l'école du lundi au jeudi de 9h30 à 15h30 et le vendredi de 9h30 à 13h30. Elle est votre interlocutrice pour tout problème de santé, même temporaire (bras cassé par ex.). Elle est chargée également de faire de la prévention auprès des élèves.

Si votre enfant présente des symptômes de maladie pendant la journée, ou s'il se blesse, elle vous contactera et vous demandera de venir le chercher (plus appel des secours si nécessaire). S'occupant d'autres élèves, la prise en charge doit être adaptée et limitée dans le temps.

En cas de constat d'une maladie contagieuse (pieds-mains-bouche, varicelle...) ou d'infection aux poux, elle préviendra les parents de la classe concernée par messagerie interne.

Selon le règlement de la prévention des maladies infectieuses (https://www.lycee-jean-renoir.de/wp-content/uploads/2021/01/Prevention-des-maladies-infectieuses.pdf) votre enfant fiévreux ou présentant des symptômes de maladie doit rester à la maison et revenir à l'école une fois que son état de santé s'est amélioré.

Au moment de l'inscription, vous avez complété la fiche sanitaire qui permet à l'infirmière d'adapter la prise en charge de votre enfant. Elle est également chargée de vérifier la vaccination contre la rougeole, vaccin obligatoire en Allemagne pour fréquenter une structure rassemblant des enfants. Sans ce vaccin, votre enfant ne sera pas admis à l'école.

Dès lors que votre enfant doit avoir accès à des médicaments ou ai besoin d'une prise en charge particulière sur le temps scolaire ou voyage scolaire (exemple : asthme, réaction allergique, intolérances alimentaires...), elle vous demandera de compléter un Protocole d'Accueil Individualisé (= PAI), afin que le traitement puisse être poursuivi. Pour des raisons de sécurité, les médicaments sont stockés à l'infirmerie.

Contact:

Sandrine Sauzon : par ENT ou tél. : +49 (0) 89 68 999 77 26

Email: infirmiere-giesing@lycee-jean-renoir.de

h. Services annexes

1. Restauration scolaire

En élémentaire :

Entre 11h35 et 12h35, du lundi au vendredi (hors vacances scolaires), a lieu la pause méridienne avec prise des repas et récréation. Sur cette période, les élèves sont encadrés par une équipe de surveillants. De la cour, les élèves sont appelés par classe (les CP d'abord) pour se rendre à la cantine. Un espace de restauration est réservé pour les enfants apportant eux-mêmes leur repas.

Les menus sont élaborés par un prestataire 6 semaines à l'avance, en concertation avec le chef de cuisine, la coordinatrice de la cantine et l'infirmière scolaire pour respecter au mieux l'équilibre alimentaire. Fruits frais ou crudités sont servis chaque jour. Un choix de régime alimentaire (sans restriction, végétarien, sans viande de porc) vous est proposé au moment de l'inscription.

Dans le cas d'un régime alimentaire particulier, nous vous invitons à contacter l'infirmière ou la coordinatrice de la cantine.

Le lien pour accéder au menu de la semaine publié sur le site du LJR : https://www.lycee-jean-renoir.de/informations-pratiques/cantine/cantine-au-primaire/

Les activités récréatives proposées sont :

- Jeux extérieurs (cour et terrain de sport)
- Tennis de table
- Jeux de société, petit bricolage, coloriage dans la salle de jeux
- Lecture

En maternelle:

Deux horaires : 11h45-12h30 et 12h30-13h15 selon les niveaux, du lundi au vendredi (hors vacances scolaires).

Pour plus de confort, les enfants de TPS et PS déjeunent dans leur salle de classe. Les autres sections prennent le repas dans la salle de restauration des maternelles. Les enfants sont accompagnés par leur *Erzieherin* du matin et celle de l'après-midi. Ce moment convivial, reste une période d'échanges entre l'adulte et l'élève.

Puis une récréation, dans la cour, permet à votre enfant de découvrir les jeux de sable, la cabane, les tricycles, etc.

2. Études surveillées en élémentaire

En sortant de classe, l'élève est dirigé en étude surveillée où il est pris en charge par le personnel, interne à l'établissement, chargé de la surveillance entre 14h et 17h, du lundi au vendredi, durant l'année scolaire (hors vacances scolaires).

Le choix de la formule détermine l'attribution du groupe d'étude. L'élève se retrouvera avec un ou des camarades de sa classe, mais aussi avec d'autres élèves d'autres niveaux.

Si vous avez inscrit votre enfant à l'une des formules de ce service annexe, nous vous invitons à prendre connaissance du protocole de fonctionnement qui vous sera distribué en début d'année scolaire.

i. Autres prestations

Ateliers périscolaires (maternelle et école élémentaire)

Des ateliers ludiques divers et variés, se déroulant dans notre établissement durant une partie de l'année scolaire (hors vacances scolaires), vous sont proposés et sont compatibles avec le fonctionnement de l'étude surveillée. Un intervenant, extérieur à notre équipe, vient prendre en charge l'élève dès sa sortie de classe jusqu'á 16h. Si l'élève est inscrit à l'étude, il y sera cherché.

Les inscriptions ont lieu en début d'année scolaire.

Tous les détails de fonctionnement sont disponibles sous le lien suivant : https://www.lycee-jean-renoir.de/vie-de-letablissement/vie-de-letablissement-au-primaire/ateliers/

i. Calendrier scolaire

Il est préparé par la direction en concertation avec les représentants des personnels et des parents d'élèves et est voté en conseil d'établissement. Il doit être validé par l'AEFE et les autorités locales. Même s'il est en grande partie adapté au calendrier bavarois, nous vous invitons à relever ses particularités sous le lien : https://www.lycee-jean-renoir.de/informations-pratiques/calendrier-scolaire/

k. Les objets trouvés

Tous les jours, les objets (vêtements, boîtes de goûters, baskets...) égarés sont ramassés, triés, rangés par les parents bénévoles, pour être mise à votre disposition. Les affaires non récupérées sont proposées à la vente lors des événements organisés dans l'école et/ou données à la Croix rouge.

Un conseil : inscrivez le nom de votre enfant sur ses affaires personnelles, votre enfant pourra les récupérer plus facilement.

2. La communication au LJR

a. Le site web

Le site internet du LJR est l'espace public qui regroupe les renseignements sur l'établissement et les événements qui s'y déroulent : https://www.lycee-jean-renoir.de

b. L'Environnement Numérique de Travail

Le LJR utilise un Environnement Numérique de Travail pour la communication entre parents, enseignants, élèves (CM2) et administration. Il est accessible en suivant ce lien: https://ljrecole.skolengo.com

Chaque utilisateur procède son compte personnel qu'il gère en toute autonomie.

Les parents nouvellement arrivés reçoivent, dès la rentrée, leurs identifiants : login et mot de passe provisoire.

Si vous avez perdu votre mot de passe, écrivez à : primaire@lycee-jean-renoir.de

c. Eduka

C'est la plateforme qui vous permet de gérer le dossier administratif de votre enfant (inscription, mise à jour des coordonnées et des documents, répartition dans les classes, facturation, réinscription).

d. Contacts

Fonction	Nom	Téléphone	
Loge	M. Nyamekye	089/689997725	
Direction primaire	Mme Le Sourd	089/689997722	
Secrétariat	Mme Gamichon-Bulla	089/689997722	
Cantine et transport	Mme Herzig	+ 49 176 24322045	
Vie scolaire	Mme Herzig	+ 49 176 24322045	
Infirmerie	Mme Sauzon	089/689997726	

e. Vos représentants : Le KiGaBe et le Elternbeirat

En début d'année, dans chaque classe, vous élisez des délégués des parents d'élèves. Ces derniers élisent leurs représentants, qui forment l'*Elternbeirat* pour l'élémentaire et le *KiGaBe* (*Kindergartenbeirat*) pour la maternelle.

Leur rôle est de faire la liaison entre les parents d'élèves, les enseignants et la direction dans toutes les affaires courantes de l'école pour suggérer des améliorations, des projets, discuter d'une problématique comme les frais de scolarité, le règlement intérieur, les projets d'école, l'organisation du temps scolaire, la cantine, l'hygiène scolaire, la sécurité des enfants, les ateliers périscolaires, les activités complémentaires et éducatives, les fêtes. Le *KiGaBe* et le Elternbeirat sont toujours consultés.

Pour que notre école fonctionne au mieux, l'implication des parents est un facteur important.

De nombreuses façons de prendre part à la vie de l'école de nos enfants s'offrent à vous :

- être délégué de classe
- faire partie du bureau de l'Elternbeirat/KiGaBe
- être élu au conseil d'établissement
- être élu au conseil d'école
- participer à la rédaction de notre newsletter
- faire partie d'une commission
- proposer son aide pour des actions ponctuelles

Pour plus d'informations ou pour toutes questions, n'hésitez pas à les contacter.

Elternbeirat : EBJeanRenoirMunich@gmail.com
KiGaBe : kigabejrenoir@gmail.com

Page Facebook: https://www.facebook.com/groups/343355642522826/

Leur site: https://sites.google.com/view/eb-kigabe-ljr

3. La pédagogie

a. La maternelle

S'appuyant sur un concept pédagogique bilingue, elle a pour mission la socialisation et le bien-être de votre enfant, pour lui donner envie d'apprendre, d'affirmer et d'épanouir sa personnalité et le préparer à rentrer à l'école élémentaire.

Dans chaque classe, une enseignante titulaire de l'Éducation Nationale et une Erzieherin germanophone accompagnent les activités quotidiennes, chacune dans sa langue de référence. Votre enfant est ainsi exposé en continu aux deux langues avec lesquelles il alterne tout au long de la journée. La matinée est consacrée aux apprentissages et est conforme au programme de l'Éducation nationale, alors que l'après-midi se réfère davantage au bayerischer Erziehungsplan laissant la place au jeu libre (Freispiel) et aux activités de plein air.

Une journée type (8h-17h) en maternelle :

8h-8h30	Accueil, jeux libres
8h30-10h	Activités en classe : par ex graphisme, éveil aux mathématiques,
	langage
10h-10h55	Passage aux toilettes, récréation. Changements des vêtements (int/ext)
10h55-11h35	Sport
11h35-13h	Pause méridienne et récréation
13h-13h55	Musique et/ou BCD
13h55- <mark>15h</mark>	Récréation
1 <i>5</i> h-1 <i>7</i> h	Activités de détente, jeux libres, lecture, bricolage

b. L'élémentaire

L'enseignement dispensé est conforme aux programmes du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et intègre les programmes du Ministère bavarois de l'Éducation et des Cultes (Bayerisches Staatsministerium für Unterricht und Kultus) concernant l'étude de la civilisation, de la culture et de la langue allemande. Du CP au CM2, l'emploi du temps est constitué de 45% de cours en allemand contre 55% en français dont 4 heures en co-enseignement FR/ALL.

A partir du CM1, les élèves bénéficient d'une heure hebdomadaire en anglais.

Une journée type à l'élémentaire (8h-17h)

A partir de 8h, les élèves sont accueillis dans la cour de récréation.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h15-9h45	Allemand	Francais	Sport FR/ALL	Francais	Francais
9h45-10h05	Récréation				
10h05-11h35	Allemand	Francais	Allemand	Francais	Francais
11h35-12h35	Pause méridienne (repas et récréation				
12h35-14h05	Francais	Allemand	HSU (découverte	Co-	Musique
			du monde) Co-	enseignement	puis BCD
			enseignement	FR/ALL	
			FR/ALL		
14h05-15h,					
16h ou 17h	Études surveillées				
(optionnel)					

c. Prise en charge des Élèves à Besoin Éducatifs Particuliers (= EBEP)

L'équipe pédagogique a le souci de répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves dans leur scolarité et d'accompagner les enfants rencontrant des troubles spécifiques des apprentissages ou en situation de handicap.

Un enseignant référent EBEP assure le suivi administratif et pédagogique des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Sa mission est de mettre en place des activités de soutien, de formation et de conseil en fonction des besoins de l'élève. Vous pouvez lui écrire : ebep@lycee-jean-renoir.de

d. Évaluation des élèves

À l'élémentaire

Le LJR a opté pour le livret scolaire numérique. Il permet de suivre les acquis des compétences de l'enfant et contient les appréciations des enseignants. Délivré deux fois par an (mi-février et début juillet), il est accessible via le portail LIVREVAL sous le lien suivant : https://livreval.fr/berlin/. Les identifiants vous sont communiqués par l'enseignant de la classe et restent les mêmes d'une année sur l'autre. Si vous avez perdu votre mot de passe, l'enseignante pourra sur demande en générer un nouveau.

À la maternelle, les enseignantes vous adresse un document PDF vous présentant les compétences acquises sur l'année scolaire.

Important : Il conviendra de télécharger le livret et de l'enregistrer dans votre espace privé afin de pouvoir le consulter ultérieurement. En effet, les livrets scolaires ne sont stockés par les applications que sur l'année en cours jusqu'au CM2 (plus une année scolaire)

Les évaluations nationales

Elles ont lieu en septembre et février au CP et au CE1. Elles permettent d'apprécier d'un point de vue individuel et collectif les acquis et d'ancrer les apprentissages des élèves durant l'année scolaire.

4. Les lieux de vie au sein de l'école

a. Les salles de classe

Les salles de classe sont spacieuses avec un mobilier adapté aux besoins des élèves. Elles sont situées au 2ème et 3ème étage pour les classes de CP au CM2 et au rez-de-chaussée et 1er étage pour la maternelle.

La plupart des salles sont équipées d'un TBI (tableau blanc interactif), ou d'un rétroprojecteur avec caméra.

b. La BCD et la Marmothèque

La bibliothèque centre de documentation (BCD) et la Marmothèque (pour la maternelle) sont des lieux de diffusion de la culture, un lieu de travail mais encore un lieu d'apprentissage de l'autonomie. Ces lieux sont ouverts, en présence d'un adulte, du lundi au vendredi de 8h15 à 17h. Y sont proposées des romans et magazines, des bandes dessinées, des contes, de la poésie, mais aussi des ouvrages documentaires sur de nombreux sujets en langues française, allemande et anglaise.

Les élèves s'y rendent au moins une fois par semaine avec leurs enseignants mais disposent également de créneaux spécifiques pour y faire des emprunts.

Deux bibliothécaires conseillent les élèves dans leurs emprunts et proposent des animations littéraires tout au long de l'année.

c. Les salles informatiques

Deux salles, l'une pour le cycle 2, l'autre pour le cycle 3 sont équipées en ordinateurs et casques individuels permettent une entrée guidée dans la culture du numérique.

d. Les cours de récréation

La cour des enfants de maternelle est distincte de celles des élèves de l'élémentaire et est utilisée par les CP uniquement pendant la récréation du matin.

e. Les salles de restauration et de détente

Au rez-de-chaussée, le restaurant scolaire avec self-service accueille les élèves inscrits au service de restauration scolaire.

Une salle de détente permettant jeux et bricolage est ouverte.

f. Les dortoirs

Pour respecter le rythme de nos plus jeunes et leur besoin naturel de se reposer, les espaces de repos sont à disposition pour les TPS, PS voire MS (en fonction de l'enfant). Le déjeuner terminé, les enfants peuvent faire la sieste entre 12h45 et 14h.

g. Les salles de musique

Une fois par semaine, à l'élémentaire comme à la maternelle, une période est consacrée à l'enseignement musical. Pour le cycle 1 comme pour les cycles 2 et 3, deux salles distinctes, équipées d'instruments de musique permettent de mettre en œuvre les programmes de l'Éducation nationale.

h. Le gymnase et le terrain de sport

À raison de deux périodes par semaine, les élèves pratiquent le sport, au gymnase ou sur le terrain de sport qui sont directement attenant au bâtiment.

i. La cuisine pédagogique

Régulièrement les enseignants proposent des activités en cuisine pédagogique (adaptée aux besoins spécifiques des élèves, par exemple : hauteur des plans de travail, sécurisation du matériel...). C'est ici que se révèlent parfois les talents cachés de gastronomes en herbe!

5. Le Lycée Jean Renoir, un EGD, son statut, ses instances

Le Lycée français Jean Renoir (= LJR) est un établissement privé, homologué par l'Éducation Nationale, en gestion directe de l'<u>Agence pour l'enseignement français à l'étranger</u> (= AEFE). Ses deux sites (Giesing et Sendling) accueillent 1260 élèves au 1er septembre 2023.

Les établissements d'enseignement français homologués par le ministère en charge de l'éducation forment un réseau en forte croissance. Ce réseau scolarise plus de 375.000 élèves français et étrangers dans 140 pays dans 530 établissements. Les établissements homologués permettent de suivre une scolarité à l'étranger sur programmes français dans le respect des valeurs et des exigences du système éducatif français. Ils ont vocation à accueillir des élèves français et étrangers. La scolarité dans ces établissements permet l'acquisition par tous les élèves des savoirs fondamentaux, en particulier la maîtrise de la langue française mais aussi d'au moins deux langues étrangères dans une approche pluriculturelle. Cela facilite le passage d'un établissement à un autre au sein du réseau de l'AEFE.

Le LJR scolarise les enfants de la Toute Petite section à la Terminale. Son école maternelle est reconnue par la ville de Munich (anerkannter Kindergarten) et son école élémentaire est validée par le Regierung et a le statut de "Genehmigte Ersatzschule"

Voici quelques instances pouvant vous aider dans le quotidien :

- Munich accueil (représentants présents le jour de la rentrée scolaire)
- Consulat de France à Munich
- Institut français
- Médecins (lien vers le consulat)
- Association Dys à Munich (représentants présents le jour de la rentrée scolaire)

Table des matières

1.	L'école primaire du Lycée Jean Renoir	4
	a. Accès	4
	b. Transports scolaire, carte de transport MVV	5
	c. Horaires et accueil	5
	d. Rentrée des classes	5
	e. Autorisation de sortie, retard et absence	6
	f. Règlement intérieur	7
	g. Infirmerie	7
	h. Services annexes	7
	i. Autres prestations	9
	j. Calendrier scolaire	9
	k. Les objets trouvés	9
2.	La communication au LJR	9
	a. Le site web	9
	b. L'Environnement Numérique de Travail	9
	c. Eduka	10
	d. Contacts	10
	e. Vos représentants : Le KiGaBe et le Elternbeirat	10
3.	La pédagogie	11
	a. La maternelle	11
	b. L'élémentaire	11
	c. Prise en charge des Élèves à Besoin Éducatifs Particuliers (= EBEP)	12
	d. Évaluation des élèves	12
4.	Les lieux de vie au sein de l'école	12
	a. Les salles de classe	12
	b. La BCD et la Marmothèque	13
	c. Les salles informatiques	13
	d. Les cours de récréation	13
	e. Les salles de restauration et de détente	13
	f. Les dortoirs	13
	g. Les salles de musique	13
	h. Le gymnase et le terrain de sport	14
	i. La cuisine pédagogique	14
5 .	Le Lycée Jean Renoir, un EGD, son statut, ses instances	14